



**Communiqué de presse**  
**AG/EF/411**

---

**Deuxième Commission**  
28<sup>e</sup> séance – après-midi

**DES DELEGATIONS REAFFIRMENT LA SOUVERAINETE DU PEUPLE  
PALESTINIEN SUR LES RESSOURCES DE SON TERRITOIRE OCCUPE**

Présidée par M. Marco Antonio Suazo (Honduras), la Deuxième Commission a examiné cet après-midi les questions relatives à la souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien. A cette occasion la plupart des délégations qui sont intervenues cet après-midi, principalement des pays arabes et notamment l'Observateur de la Palestine, ont réaffirmé la souveraineté du peuple palestinien sur les ressources naturelles de son territoire occupé et ont exhorté la communauté internationale à faire pression sur Israël pour qu'il se retire des territoires occupés depuis 1967 et qu'il respecte les engagements internationaux contenus dans les résolutions du Conseil de sécurité 242 (1967), 338 (1973) et 425(1978) et du principe de l'échange de territoires contre la paix.

Dans ce contexte, la majorité des délégations qui ont pris la parole ont dénoncé l'occupation des territoires et la création de colonies illicites de peuplement, qu'elles ont présentées comme la cause principale du conflit entre les deux peuples. Elles ont relevé l'existence d'environ 190 colonies en Cisjordanie et à Gaza occupées par 380 000 colons, dont quelque 180 000 vivent dans le secteur de Jérusalem, ainsi que de 33 colonies dans le Golan syrien qui abritent 17 000 colons. Dans le même ordre d'idées, elles ont dénoncé le blocage des routes, les expulsions, les exécutions extrajudiciaires, les assassinats ciblés de civils, les attaques d'ambulances et du personnel médical, les destructions d'infrastructures, notamment du port et de l'aéroport international de Gaza, et les démolitions d'habitations privées. A titre d'illustration, de nombreuses délégations ont évoqué la destruction de 660 maisons entre septembre 2000 et mars 2002, mais aussi de réservoirs d'eau ainsi que le déracinement de milliers d'arbres fruitiers et d'oliviers.

Résumant les points de vue d'un grand nombre d'intervenants, le représentant de la Tunisie a défini cette situation comme le fruit d'une politique systématique d'agression contre le peuple palestinien de destruction de ses biens, d'encerclement et d'étouffement économique de ses villes et villages, de punition et châtement collectif. Depuis que la notion d'État palestinien a été enfin consacrée par l'ensemble de la communauté internationale, a-t-il ajouté, le Gouvernement israélien a pris l'option de saper toute symbolique de cet Etat pour l'empêcher de renaître et d'exister.

Plusieurs délégations ont tout particulièrement souligné que la situation conflictuelle qui persiste empêche une gestion des déchets industriels et bloquent des projets en ce domaine avec tous les risques que cela représente sur la santé de la population palestinienne et la qualité de ses ressources naturelles.

Le représentant israélien, quant à lui, a déclaré que son pays avait cru en l'accord d'Oslo et était sincère dans la conduite du processus de Madrid. Mais, a-t-il assuré, le Gouvernement d'Israël n'a pas trouvé de partenaire sincère du côté palestinien. A cet égard, il a précisé qu'Israël a toujours été en faveur de la négociation directe avec la partie palestinienne. Malheureusement, il a regretté que le rapport soumis cet après-midi à la Commission ignore cet aspect de la question. C'est pourquoi, il a estimé qu'adopter ce rapport dans sa forme actuelle n'aura aucun impact positif.

De son côté, le représentant iraquien a dénoncé le non-respect des résolutions du Conseil de sécurité par les Israéliens, grâce au soutien américain, situation qui selon lui met en évidence la politique de deux poids deux mesures de la communauté internationale résultant de l'hégémonie d'un membre permanent du Conseil de sécurité, alors que son pays doit faire face à des résolutions injustes.

Outre les délégations citées, sont également intervenus les représentants des pays suivants : Egypte, Yémen, Malaisie, Bahreïn, Emirats arabes unis, Qatar, Jordanie, Koweït, Liban, Syrie, Pakistan ainsi que l'Observateur de l'Organisation de la conférence islamique et la responsable du Bureau de New York des Commissions régionales.

La Deuxième Commission reprendra ses travaux demain à 10 heures pour examiner les questions relatives à la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental.

**Rapport du Secrétaire général sur les Répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe au Golan syrien. (A/57/63-E/2002/21)**

Ce rapport souligne que l'occupation du territoire palestinien par Israël, les retards dans l'application des accords conclus entre Israël et l'OLP, ainsi que le retard concernant la mise au point d'une solution définitive visant à régler les demandes en suspens entre les deux parties continuent à aggraver les conditions de vie du peuple palestinien.

Il souligne que les Forces de défense israéliennes (FDI) ont recouru à une force excessive, démolit des habitations, renforcé les restrictions touchant la mobilité et la politique de bouclage, affectant l'économie palestinienne et les conditions de vie. Les fermetures internes ont divisé la Cisjordanie et la Bande de Gaza en 54 zones séparées. Fin 2001, l'aéroport international de Gaza et le port de Gaza ont été gravement endommagés par l'armée israélienne. De plus, le rapport précise également que cette situation qui sévit depuis septembre 2000 a gravement affecté la capacité des organismes d'aide de fournir une assistance humanitaire.

Il souligne que la présence des colonies de peuplement israéliennes dans le territoire palestinien occupé reste la cause principale du conflit entre les deux peuples, en précisant qu'il existe environ 190 de ces colonies en Cisjordanie et à Gaza, occupées par 380 000 colons, dont quelque 180 000 vivent dans le secteur de Jérusalem. Le rapport précise que ces colonies sont reliées entre elles et à Israël par un vaste réseau de routes de contournement, qui séparent les communautés palestiniennes et privent les Palestiniens de terres agricoles.

Enfin, ce rapport fait référence à l'infrastructure de colonies étendue mais relativement petite qui se trouve sur les hauteurs du Golan syrien où habitent quelque 17 000 colons israéliens répartis dans 33 colonies. L'échec des négociations entre Israël et la République arabe syrienne en mars 2000, précise le rapport, a abouti à des décisions

ayant pour but de relancer l'expansion des colonies. Les possibilités d'emploi pour la population arabe sur les hauteurs du Golan syrien demeurent restreintes et l'accès aux établissements d'enseignement est limité.

Introduisant cette question et présentant le rapport dont la Commission est saisie à cette occasion (A/57/63), Mme SULAFI AL-BASSAM, responsable du Bureau de New York des Commissions régionales, a évoqué les conséquences économiques et sociales sur le peuple palestinien de l'occupation israélienne. La situation, a-t-elle déclaré, est caractérisée par l'utilisation d'armes lourdes conventionnelles, d'exécutions extrajudiciaires, d'assassinats et de brimades collectives contre des populations civiles sans défense. Elle a évoqué l'utilisation d'artillerie et d'une violence aveugle qui a entraîné la mort de nombreux civils innocents. Entre septembre 2000 et mars 2002, a-t-elle ajouté, on a relevé la destruction partielle ou complète de 660 habitations abritant 845 familles, dont la plupart ont eu lieu en pleine nuit sans aucune forme d'avertissement.

Par ailleurs, Mme Al-Bassam a dénoncé la pratique de couvre feu qui affecte profondément la liberté de circulation des Palestiniens avec de graves conséquences économiques et psychologiques. Elle a regretté que dans ces conditions le pourcentage de la population vivant dans la pauvreté a été multiplié par deux. Elle a également précisé que 200 000 Palestiniens qui vivent dans 268 villages n'ont pas accès à l'eau potable, ce qui risque d'engendrer de graves conséquences pour la santé publique. Elle a également précisé que 17 000 colons israéliens, répartis dans 33 colonies, vivent sur les hauteurs du Golan syrien, ce qui représente une augmentation de 18% depuis 1994, alors que les opportunités d'emplois pour les Arabes se réduisent. Il est clair, a-t-elle conclu, que la non-application des résolutions et accords internationaux continue d'être la cause de l'aggravation des conditions de vie des Palestiniens. Dans ce contexte, elle a exhorté la communauté internationale à aboutir sans délais à une solution basée sur l'échange de la paix contre la terre et la fin de l'occupation.

## **Déclarations**

Mme SOMAIA BARGHOUTI, (Représentante de la Mission d'observation de la Palestine auprès des Nations Unies) a déclaré que l'Autorité palestinienne a élaboré, dans la perspective de la création d'un Etat palestinien souverain, un plan de développement prenant en compte les ressources naturelles et la terre du peuple palestinien. Mais Israël exploite illégalement les ressources palestiniennes, dont les ressources en eau et les terres agricoles. Les forces d'occupation ont mené tant d'actions destructrices que l'économie palestinienne est aujourd'hui à son niveau le plus bas, la moitié de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Les zones qui étaient à un certain moment autonomes, ont été réoccupées. Plus de 2 000 personnes ont été tuées et plus de 35 000 gravement blessées par les forces israéliennes, et les Palestiniens ont perdu plus de 1,6 milliard de dollars de revenus depuis la recrudescence de la violence et l'imposition de restrictions sur les déplacements et les échanges de biens. Le chômage est en hausse du fait des blocus et du couvre-feu permanent. Le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Roed-Larsen, a lui-même estimé que les civils palestiniens étaient en train de lutter pour leur survie.

La destruction des terres palestiniennes et l'exploitation éhontée des ressources palestiniennes d'eau potable au profit des activités de colonisation causent la mort et le désespoir du peuple palestinien. La communauté internationale ne peut rester insensible à cette agression sans fin. Elle doit prendre ses responsabilités et appliquer les mesures contenues dans les résolutions qu'elle a elle-même adoptées. Les Palestiniens ont droit à un Etat libre ayant pour capitale Jérusalem.

M. HAZEM FAHMY (Egypte) a dénoncé l'occupation des territoires palestiniens et de leurs ressources naturelles qui contribue à la détérioration des

conditions de vie du peuple palestinien. Il a dénoncé les destructions des infrastructures et notamment des habitations palestiniennes, les exécutions extrajudiciaires et l'utilisation aveugle de la force. En conclusion, il a regretté de constater que certains pays se placent au-dessus des lois.

M. AHMED AL-HADDAD (Yémen) a déclaré que les conditions de vie des Palestiniens ne cessent d'empirer avec la perpétuation par Israël de son occupation illégale et de son exploitation illicite des ressources palestiniennes. Malgré les condamnations internationales, Israël poursuit ses actes criminels, massacrant des civils innocents, dont des femmes et des enfants. On ne parviendra jamais à une paix juste tant que se poursuivront les politiques de colonisation illégales menées par les colons israéliens. Les couvre-feux et les blocus imposés par l'armée de la puissance occupante détruisent les bases de l'économie palestinienne. Israël a également continué de détruire les infrastructures palestiniennes, dont le nouvel aéroport de Gaza, et les routes qui y avaient été construites à grands frais.

M. CHEAH SAM KIP (Malaisie) a sévèrement condamné les activités d'occupation et politiques israéliennes qui sont en contradiction totale avec les principes de la Charte des Nations Unies et de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale ainsi que du droit humanitaire international. Nous sommes choqués de voir que les forces israéliennes méprisent la vie des civils et notamment celle des enfants dont un grand nombre figurent parmi les victimes. Il a dénoncé l'utilisation excessive de la force par Israël, l'utilisation d'armes lourdes, le recours à des exécutions extrajudiciaires, la destruction d'infrastructures et de biens privés, la restriction de la liberté de circulation, et d'autres formes de brimades collectives ou atteintes à la qualité de vie dans les territoires occupés.

Par ailleurs, le représentant de la Malaisie, a dénoncé les tentatives de la part d'Israël visant à entraver l'aide des agences humanitaires alors que 165 ambulances ont été prises sous le feu des Israéliens et que 135 membres du personnel médical ont été blessés dont huit d'entre eux tués. Il a également exhorté les Israéliens à cesser d'exploiter les ressources naturelles des Palestiniens. Nous craignons, a-t-il ajouté, que les colonies et les zones tampons qui divisent et séparent les Palestiniens mettent en danger les possibilités de créer un État palestinien souverain et viable. Il a exhorté Israël à mettre un terme à son occupation et à respecter ses engagements internationaux. Et pour sa propre crédibilité, la communauté internationale ne devrait pas se laisser aller à une politique de deux poids deux mesures et faire en sorte que les résolutions qui ont été adoptées soient appliquées sans plus attendre.

M. AL-SULAITI (Bahreïn) a dénoncé la poursuite de l'occupation des terres palestiniennes par Israël et la construction de colonies illégales sur ces territoires. Ces pratiques sont la source de la violence sans fin qui sévit au Moyen-Orient. Israël refuse par ailleurs de respecter les termes agréés du droit international humanitaire. Nous avons assisté à des massacres dans de nombreuses localités, dont celle de Jénine, et la communauté internationale se doit de les condamner fermement, au lieu de pratiquer la politique de deux poids deux mesures. Israël poursuit une politique délibérée de destruction de l'économie palestinienne. Les industries israéliennes déversent sciemment leurs déchets industriels et toxiques sur les zones cultivables du territoire palestinien et empoisonnent la nappe phréatique de laquelle les populations palestiniennes tirent leur eau potable. Nous devons condamner ces actes et soutenir la création d'un Etat palestinien ayant pour capitale Jérusalem.

M. SAEED BIN HAMAD AL-TUNAJI (Emirats arabes unis) a déclaré que la population palestinienne vit une véritable tragédie à cause de l'occupation israélienne qui a engendré une grave détérioration des conditions de vie des Palestiniens. Il a déclaré que plus de 2 000 civils ont été tués par les Israéliens depuis septembre 2 000. Sous

prétexte d'autodéfense, a-t-il ajouté, on tue un grand nombre de Palestiniens et on détruit un grand nombre de logements et de terres arables. Il a précisé que 1 million d'arbres fruitiers ont été arrachés dans le cadre de la construction de routes et de zones tampons. En ce qui concerne les politiques de bouclages, elles sont sources de destructions et d'atteinte à la liberté de circulation avec de lourdes conséquences économiques. Il a dénoncé les dégâts causés à l'aéroport et au port de Gaza qui limitent les livraisons et les secours et d'autre part la confiscation de ressources hydriques et l'occupation qui perdure dans le Golan syrien. Il s'est dit préoccupé par les crimes de guerre commis par les forces israéliennes dans le Golan syrien et les territoires palestiniens.

Le représentant a exhorté la communauté internationale à forcer Israël à mettre fin à ses pratiques d'agression et à mettre en œuvre aussi bien les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité que la résolution 204 de l'Assemblée générale. La communauté internationale, a-t-il insisté, doit obliger Israël à quitter tous les territoires arabes occupés depuis 1967 et à respecter ses engagements sur le principe de l'échange «paix contre territoires». En conclusion, il a également exigé qu'Israël indemnise le peuple palestinien pour les pertes matérielles subies par l'occupation.

M. ALMANNAI (Qatar) a déclaré qu'Israël aurait déjà dû se retirer complètement des territoires palestiniens occupés si le principe de l'échange «paix contre territoire avait été appliqué». Tant que ce principe ne sera pas respecté, la région du Moyen-Orient ne connaîtra pas la paix. Cette région traverse ces dernières années des heures parmi les plus sombres de son histoire. La communauté internationale doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour ramener Israël à l'ordre. La destruction des infrastructures humanitaires et l'interdiction faite aux organismes de secours de venir en aide aux populations civiles sont des crimes contre l'humanité. Nous devons les dénoncer et y mettre fin.

M. SAID SHIHAB AHMAD (Iraq) a déclaré que la colonisation a gravement affecté l'économie et les aspects sociaux du peuple palestinien. Rappelant que le Conseil de sécurité a adopté diverses résolutions relatives aux crimes de guerre perpétrés par les Israéliens, il a par ailleurs dénoncé le fait que les Palestiniens ont été spoliés de leurs territoires. M. Ahmad a regretté qu'Israël n'ait pas répondu aux nombreux appels qui lui ont été adressés et persiste à violer le droit humanitaire international. L'occupation des territoires arabes constitue une menace contre la paix et la sécurité internationales, a-t-il ajouté. Evoquant la politique de deux poids deux mesures appliquées par la communauté internationale, il a estimé que les résolutions adoptées au sujet de l'Iraq constituent une injustice. Il a également précisé que l'Assemblée générale pourrait s'acquitter d'un rôle important dans le domaine du maintien de la paix.

Par ailleurs, le représentant iraquien a dénoncé la détérioration grave de la situation économique et sociale des territoires occupés, y compris la ville de Jérusalem, les exécutions extrajudiciaires, les assassinats, la destruction des infrastructures, de l'agriculture, des maisons, l'utilisation abusive des ressources naturelles et de l'eau potable en particulier. Il a exhorté la communauté internationale à faire pression sur Israël pour que soient appliqués les conventions de Genève et le droit international. Le non-respect des résolutions du Conseil de sécurité par les Israéliens, grâce au soutien américain, met en évidence, a-t-il précisé, la politique de deux poids deux mesures de la communauté internationale, le résultat de l'hégémonie d'un membre permanent du Conseil de sécurité. Il incombe à la communauté internationale et aux Nations Unies d'assurer leurs responsabilités, afin que cessent l'occupation des territoires palestiniens et du Golan, ce qui donnerait aux Nations Unies toute sa crédibilité.

M. WALID A. AL-HADID (Jordanie) a déclaré que le rapport fournit par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sur la situation des ressources naturelles du Moyen-Orient stipule que l'exploitation de ces ressources par

Israël est le principal obstacle à la création de conditions propices au développement dans la région. La Jordanie soutient les conclusions de ce document. Les menées militaires israéliennes et la création de colonies illégales, qui s'accompagnent de la violation continue des droits de l'homme de la population palestinienne, sont une politique préméditée visant à anéantir tout espoir de création d'un Etat palestinien autonome et indépendant.

Le bouclage des territoires, la destruction du nouvel aéroport de Gaza, la destruction des routes et des voies d'accès, et l'imposition du couvre-feu, visent à paralyser toute vie économique dans les zones que contrôlaient l'Autorité palestinienne. L'incertitude créée sur le plan politique, la destruction des écoles, et les attaques continues contre la population, surtout les personnes actives, visent à démoraliser les Palestiniens. Israël y ajoute l'exploitation illégale, au profit de ses colons, des eaux palestiniennes. Un colon israélien consomme 350 litres d'eau par jour, alors que le Palestinien le plus aisé n'en consomme que 60. La Jordanie demande la création rapide de l'Etat palestinien indépendant, avec pour capitale Al-Qods.

M. AL-DORAE (Koweït) a déclaré que les pratiques des forces israéliennes ont pour objectif de détruire les infrastructures et les terres agricoles. Dénonçant les massacres pratiqués par l'armée israélienne, il a rappelé qu'Israël a refusé de recevoir la Commission d'établissement des faits proposée par le Secrétaire général. L'occupation illégale des territoires, a-t-il dit, est en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité ainsi que de la Quatrième convention de Genève. On a l'impression qu'Israël n'a à rendre de comptes à personne, a-t-il ajouté. Il faut dénoncer, a-t-il dit, la création de colonies de peuplement et d'une situation qui confère à Israël le monopole du développement économique et inflige de graves souffrances aux populations palestiniennes. Il a précisé que cette situation conflictuelle qui perdure empêche une gestion des déchets industriels avec tous les risques que cela représente pour la santé de la population. Si Israël veut une paix véritable, il doit mettre fin à ses incursions et se retirer de tous les territoires occupés depuis 1967, car la violence ne fait qu'engendrer la violence.

M. AMOS NADAI (Israël) a déclaré que la question dont on débat ici cet après-midi ne devrait pas être inscrite à l'ordre du jour de cette Commission sous sa forme actuelle. Trop de vies ont été détruites au Moyen-Orient. Il est temps de mettre fin à la haine et à l'animosité pour aller vers un véritable accord de paix. Israël avait cru en l'accord d'Oslo et était sincère dans la conduite du processus de Madrid. Mais le Gouvernement d'Israël n'a pas trouvé de partenaire sincère du côté palestinien. Nous avons toujours espéré que le 21ème siècle verrait les populations du Moyen-Orient bénéficier d'opportunités semblables à celles qui s'offrent aux peuples d'autres régions. Nous croyons en la coopération pour le développement et notre Centre Mashav, chargé de la coopération internationale d'Israël, a toujours été prêt à tendre la main aux jeunes Palestiniens en vue de leur apprendre à tirer avantages des ressources de développement qui pourraient s'offrir à eux.

Malheureusement, l'Autorité palestinienne a repoussé la main que le Gouvernement israélien lui avait tendue de bonne foi et au prix de grands sacrifices à Camp David lors de pourparlers conduits par le Président Clinton. Le terrorisme ne mènera à rien. Israël a toujours été en faveur de la négociation directe avec la partie palestinienne. Malheureusement, le rapport qui est soumis cet après-midi à la Commission ignore cet aspect de la question. Nous lançons donc un appel aux membres de cette Commission pour qu'ils discutent de cette question de manière plus positive et qu'ils aident les deux parties à dialoguer de manière sincère. Adopter ce rapport dans sa forme actuelle n'aura aucun impact positif.

M. MOHAMED FADHEL AYARI (Tunisie) a déclaré que sa délégation est exaspérée et consternée par la détérioration de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés et par l'escalade des mesures répressives utilisées par la puissance occupante en violation des conventions de Genève contre le peuple palestinien, ses dirigeants, ses institutions, notamment le quartier général du Président Arafat à Ramallah. Il a dénoncé l'annexion des territoires et la création de colonies de peuplement qui restent, selon lui, la cause principale du conflit entre les deux peuples. Il existe environ 190 colonies en Cisjordanie et à Gaza occupées par 380 000 colons, dont quelque 180 000 vivent dans le secteur de Jérusalem. Il a également relevé qu'il existe par ailleurs des colonies de peuplement sur les hauteurs du Golan syrien ou habitent 17 000 colons israéliens répartis dans 33 colonies.

Par ailleurs, il a dénoncé la réoccupation des villes palestiniennes, le blocage des routes, les expulsions et les exécutions extrajudiciaires, les assassinats ciblés de civils palestiniens, les attaques d'ambulances et du personnel médical et les démolitions d'habitations privées. A titre d'illustration, il a cité les 660 maisons détruites entre septembre 2000 et mars 2002, mais aussi la destruction des réservoirs d'eau, le déracinement de milliers d'arbres fruitiers et d'oliviers, le couvre-feu 24 heures sur 24 et l'usage excessif de la force. Il s'agit là, a-t-il ajouté, d'une politique systématique d'agression contre le peuple palestinien, de destruction de ses biens, d'encerclement et d'étouffement économique de ses villes et villages, de punition et de châtement collectif.

De plus, il a précisé que depuis que la notion d'Etat palestinien a été enfin consacrée par l'ensemble de la communauté internationale, le Gouvernement israélien a pris l'option de saper toute symbolique de cet Etat pour l'empêcher de renaître et d'exister. La situation est claire, a-t-il ajouté, il y a une occupation israélienne reconnue et qualifiée par les résolutions du Conseil de sécurité et l'Assemblée générale. Pour mettre fin à cette occupation, la seule voie est celle d'un règlement négocié auquel devrait conduire des négociations entre les deux parties dans le cadre du processus de paix. Il est grand temps que le peuple palestinien puisse exercer, à l'instar des autres peuples de la région, son droit à la liberté et à la dignité dans le cadre d'un Etat indépendant avec pour capitale Al-Qods.

M. MAJDI RAMADAN (Liban) a déclaré que l'occupation qui persiste depuis 35 ans a altéré les réalités démographiques du peuple palestinien et détruits les infrastructures économiques et ses ressources naturelles. A titre d'illustration, il a précisé qu'entre septembre 2000 et janvier 2002, 920 Palestiniens, dont 55 enfants ont été victimes des excès des forces israéliennes qui ont utilisé des armes lourdes conventionnelles, et qui ont eu recours à des exécutions extrajudiciaires, à des assassinats et à des brimades collectives contre des populations civiles sans défense. Il a également précisé que les Israéliens avaient porté atteinte aux biens privés des Palestiniens, comme en atteste la destruction de 827 maisons qui abritaient plus de 1 000 familles, la plupart de ces destructions intervenant la nuit sans avertissement.

Par ailleurs, le représentant libanais a également dénoncé le bouclage des territoires qui a causé des pertes à l'économie palestinienne estimées à entre 3,1 et 4,1 milliards de dollars, alors que le taux de chômage a atteint 50%. Il a également évoqué la destruction par l'armée israélienne de l'aéroport international et du port de Gaza, situation qui a abouti aujourd'hui à une chute de 56,1% des importations et de 50,3% des exportations durant la période de crise. Il a également déclaré que la question des réfugiés palestiniens était d'une grande importance pour le Liban qui accueille 387 000 d'entre eux.

M. SHAHID HUSAIN (Organisation de la Conférence islamique –OCI-) a déclaré que si le Gouvernement d'Israël désire vraiment la paix et la sécurité pour son peuple, il doit mettre fin à sa politique d'occupation et d'exploitation illicites des

territoires palestiniens et arabes et doit retourner au processus de paix. Si Israël adoptait cette démarche, ce serait alors le début du progrès économique et social des Palestiniens, des Israéliens, et des peuples des autres pays de la région, dont notamment ceux qui vivent dans le Golan syrien occupé. L'OCI garde un œil attentif sur les conditions économiques et sociales dans lesquelles vit le peuple palestinien occupé. Les Ministres des affaires étrangères de l'OCI ont de nouveau renouvelé, lors du Sommet tenu à Khartoum au mois de juin dernier, leur engagement à assister matériellement, financièrement, moralement et techniquement les Palestiniens. Nous demandons à la communauté internationale de faire pression sur Israël pour l'obliger à reverser à l'Autorité tout ce qui lui est dû en taxes douanières et autres revenus qui ont été confisqués par les autorités israéliennes.

M. ABDOU AL-MOULA NAKKARI (Syrie) a réaffirmé la souveraineté du peuple palestinien sur son territoire et les droits des populations arabes du Golan syrien. Il a évoqué les conditions économiques difficiles et le niveau de pauvreté abjecte qui frappent les Palestiniens. Il a dénoncé les exécutions extrajudiciaires, les assassinats, le recours abusif à la force et la destruction des infrastructures et des habitations privées, mais aussi des terres agricoles et des ressources naturelles, eau potable et arbres fruitiers. On a retardé des projets d'infrastructure et de gestion des déchets alors que l'on continue de confisquer des terres aux arabes en les empêchant de créer des puits ou de s'approvisionner en eau potable. Les forces israéliennes, a-t-il ajouté, utilisent des mesures coercitives en ignorant toutes les résolutions du Conseil de sécurité, les conventions de Genève et de La Haye ainsi que la Déclaration universelle sur les droits de l'homme. Il a évoqué le récent rapport de «Amnesty International» qui précise que l'armée israélienne a commis des crimes de guerre durant ses incursions à Naplouse et à DDjenine. Il a demandé à la communauté internationale de ne pas rester silencieuse face à la violation des droits de l'homme par Israël et l'a exhorté à prendre des mesures afin de restaurer le droit et de garantir le retrait des forces israéliennes de tous les territoires occupés depuis 1967. Dans le même ordre d'idées, il a formé le vœu d'aboutir à la naissance d'un Etat palestinien souverain dans des frontières internationalement reconnues ayant comme capitale Al-Qods.

M. MANSOOR AHMAD KHAN (Pakistan) a déclaré que la détérioration des conditions de vie des Palestiniens et de la population arabe vivant dans le Golan syrien occupé est le résultat de la prolongation de l'occupation israélienne. La communauté internationale doit prendre des mesures urgentes pour mettre fin à la violence qui règne dans les territoires occupés et faciliter la reprise du processus de paix. Une paix durable ne peut être obtenue qu'à travers la reconnaissance de la violation des droits des Palestiniens et la réalisation de leur droit à l'autodétermination. Le Pakistan soutient sans ambages la lutte que mène le peuple palestinien pour ses droits fondamentaux, y compris celui à la souveraineté que leur reconnaissent les résolutions adoptées par l'ONU. Le Pakistan reconnaît aussi que le Golan est un territoire sur lequel la Syrie jouit de droits inaliénables de propriété et de souveraineté.

\* \* \* \* \*